

(M. Racine) et de Grand-Falls-White-Bay-Labrador (M. Granger) ont tous signalé hier soir que c'est bien ce qui s'est produit. Certains genres d'emplois ont été déclarés emplois occasionnels. On a décidé que la loi ne s'appliquait pas à l'emploi d'un menuisier engagé sans intermédiaire par un propriétaire de maison. Qui se serait attendu à un tel geste de la part d'un gouvernement qui nous exhortait à «agir dès maintenant» et à favoriser le travail d'hiver?

C'est pourtant ce qu'il a fait, et ce qu'il fait encore. Pourquoi? Parce qu'il est pris de panique devant l'état de la Caisse. Il n'avait pas pris de dispositions de ce genre en 1958 ou en 1959. Ce n'est qu'en 1960 que cette interprétation est apparue. Évidemment, l'affaire a été confiée à l'arbitre, et celui-ci n'a pas eu d'autre choix que de recourir à une interprétation rigide. Mais il n'y a jamais eu lieu de porter la cause devant l'arbitre. Il n'aurait jamais fallu en saisir ce dernier. Mais, puisqu'on l'en a saisi—décision prise le 3 février dernier—le gouvernement aurait dû présenter son projet de loi le 4 ou le 5 février, afin de redresser la situation et de veiller à ce que ces gens continuent à être protégés, alors qu'ils travaillaient de bonne foi, avec la conviction que la loi qui figurait depuis 1941 dans les statuts, continuerait à s'appliquer de même façon que par le passé.

Il n'y a aucune contradiction dans l'amendement proposé. L'épuisement de la caisse nous préoccupe. Tout le monde s'en inquiète, mais la façon d'éviter que la caisse continue à s'épuiser ne consiste pas à retirer les prestations à une catégorie de gens qui ont toujours été assurés jusqu'ici. La meilleure façon de régler cet état de choses, c'est de trouver un moyen raisonnable et stable de renflouer la caisse. Mais ce qui est encore beaucoup plus important, c'est d'en revenir au plein emploi que nous avions dans notre pays de 1945 à 1957. Durant tout ce temps-là, personne ne s'est inquiété de l'état de la Caisse d'assurance-chômage. Personne n'avait vraiment besoin de s'en inquiéter.

L'hon. M. Macdonnell: L'honorable député nous demande-t-il sérieusement de croire que c'est grâce à lui et à ses collègues qu'il y a eu moins de chômage ces années-là?

L'hon. M. Pickersgill: Eh, bien, l'honorable député n'a pas protesté il y a cinq minutes, lorsque le ministre du Travail a prétendu que c'est grâce au présent gouvernement qu'a pris fin une récession qui n'est pas encore terminée. Oh non! Il se réjouissait trop de laisser son collègue prétendre pareille chose. Mais lorsque nous disons que M. Mackenzie King, en 1945, a demandé aux habitants de ce pays de reporter son gouvernement au pouvoir en promettant une politique de plein

emploi, que pendant douze ans par la suite, nous avons eu le plein emploi, et qu'il y a un certain rapport entre ces deux faits, l'honorable député se lève pour protester. Comme M. St-Laurent le disait, c'était peut-être une coïncidence, mais il est quand même arrivé que depuis 1896, chaque fois qu'on a eu un gouvernement libéral au Canada, la nation a grandi et progressé, et que chaque fois que nous avons eu un gouvernement tory, nous avons connu le marasme. C'est là une vérité historique.

M. MacInnis: Puis-je poser une question à l'honorable député?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je vais prendre d'abord mes quarante minutes, après quoi l'honorable député pourra me poser sa question.

Le ministre a dit que le gouvernement précédent avait été prévenu en 1957 de la crise imminente du chômage. Le ministre a choisi d'évoquer cette question et je suis sûr que Votre Honneur ne m'empêchera pas d'en faire autant. Je lui ai demandé quand le gouvernement avait reçu cet avertissement, mais il a esquivé la question. Je sais parfaitement pourquoi il l'a esquivée: c'est parce qu'il se souvenait que, le 10 décembre 1957, six mois seulement avant d'entrer en fonctions, il disait qu'à peu près tous les économistes ou analystes de la situation avaient l'impression que le chômage est uniquement un phénomène provisoire et que, à condition qu'elle puisse reprendre un peu son souffle, l'économie retrouverait sa vigueur naturelle. Voilà ce que le ministre a dit le 10 décembre. Le ministre était-il à ce point inepte ou aveugle?

M. Harris et le chef de l'opposition avaient tous deux été prévenus, en juin, que le chômage s'en venait, mais qu'est-ce que cette collection de brillants hommes d'État, qui étaient en fonctions depuis six mois, ont dit à ce propos? Après six mois en fonctions, voici ce qu'ils ont dit, et il vaut la peine de le répéter, je crois: à peu près tous les économistes ou analystes de la situation ont l'impression que le chômage est uniquement un phénomène provisoire et que, à condition qu'elle puisse reprendre un peu son souffle, l'économie retrouvera sa vigueur naturelle. Un mois et dix jours plus tard, soit le 20 janvier 1958, le premier ministre, avec cette vision apocalyptique, a cité dans cette enceinte des extraits bien choisis d'un document qui, suivant les meilleures traditions de notre institution parlementaire britannique n'auraient jamais dû être utilisés comme il l'a fait et qui ont laissé une impression pas du tout conforme aux faits, une impression tout à fait en désaccord avec ce que

[L'hon. M. Pickersgill.]